

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

2018



Table des matières

Introduction	2
Réunion de la commission technique	2
Coopération avec le bureau de la commission paritaire	2
Collaboration avec d'autres commissions paritaires	2
Gestion des subventions accordées par la commission paritaire.....	2
Solution de branche MSST	3
Action en faveur de la sécurité.....	3
Objectifs 2018 et bilan	3
Formation	4
Programme de formation 2019	4
Renouvellement du programme de formation.....	4
Relations avec la commission paritaire des techniques du bâtiment	4
Autres commissions paritaires	4
Campagne de sécurité.....	5
Subventions pour la formation	5
Formation continue	5
Développement pour 2019.....	6
Conclusion	6
Statistique des participants par cours et par secteur	6
Statistique par statut dans les entreprises (uniquement pour le second œuvre)	9
Statistique des subventions accordées pour la formation continue	9
Statistique des subventions pour apprenti-e suivant les cours professionnels hors du canton.....	9
Liste des formations proposer en 2019.....	10



Introduction

L'année 2018 a été marquée par une grande participation aux formations que nous proposons, pour les professions du second œuvre et des techniques du bâtiment. Nous avons eu l'occasion de développer des collaborations avec les commissions paritaires neuchâteloises des métiers qui nous sont proches. Nous avons également eu l'occasion de débiter une campagne en faveur de l'organisation des premiers secours au sein des entreprises.

Réunion de la commission technique

Comme chaque année, la commission technique a poursuivi son activité d'encadrement, en fixant et contrôlant les objectifs et en déterminant le contenu des programmes de formation. Elle s'est réunie à 2 reprises durant l'année. Par ailleurs, ses membres ont défini les besoins de formation pour leur profession, en collaboration avec le secrétariat, lors de réunions bilatérales.

Coopération avec le bureau de la commission paritaire

Durant l'année, aucune rencontre avec le bureau de la commission paritaire n'a été nécessaire, mais plusieurs dossiers lui ont été soumis par courriel. D'autre part, il est sollicité pour libérer chaque payement.

Collaboration avec d'autres commissions paritaires

Notre accord de collaboration avec la commission paritaire des techniques du bâtiment continue de déployer ses effets. Nous avons organisé pour elle 6 cours en 2018, de plus nous avons pu lui ouvrir des cours faisant partie de notre programme de formation ordinaire. Finalement, nous avons réalisé son programme de formation 2019 pour lequel nous avons pu lui faire bénéficier de nos contacts dans le domaine de la manipulation des engins.

Nous avons eu un premier contact avec les constructeurs métalliques (serruriers). Ils ont été invités à la conférence que nous organisons en 2019 sur le verre dans le bâtiment.

D'autre part, notre cours sur la manipulation des tronçonneuses est proposé à ses cotisants par la commission paritaire neuchâteloise du secteur principal de la construction. Nous recherchons avec cette même commission paritaire une solution commune, pour proposer dans le canton de Neuchâtel le cours « travail en hauteur module de base (assurance par cordes) », probablement au CPMB.

Gestion des subventions accordées par la commission paritaire

Forma2 continue de gérer les subventions paritaires en faveur de la formation.

Ils sont intervenus durant l'année en faveur de 35 personnes, en accordant CHF 28'749.50.- répartis entre 14 d'entre elles pour la formation continue et CHF 24'385.00 répartis entre 21 apprentis à titre d'aide pour les frais de déplacement pour se rendre aux cours professionnels hors du canton.

Vous changez les fenêtres d'un bâtiment? Faites attention au risque de chute!

Lorsqu'on remplace les fenêtres d'un bâtiment, il faut être sûr que personne ne puisse tomber.

En principe, les mesures collectives sont préférables aux mesures individuelles.

Mesures de protection collective:

- Echafaudage de façade
- Protection latérale
- Filet adhésif sur air
- Plufiletarné dévot cas

Mesures de protection individuelle possible:

- Echarpe à deux écharpes
- Assurance par cordes

www.setrabois.ch

SETRABOIS

Les subventions accordées aux experts aux examens de fin d'apprentissage s'élèvent à CHF 29'405.65 pour la plâtrerie-peinture et à CHF 32'400.70 pour la menuiserie et l'ébénisterie.

Quant aux interventions en faveur des entreprises, à titre de participation pour les frais de déplacement et de repas, elles s'élèvent à CHF 2'142.00 pour les frais de repas et CHF 7'798.00 pour les frais de déplacement.

La somme obtenue auprès du FFPP pour les entreprises à titre de compensation des frais d'inscription aux cours interentreprises suivis hors du canton est de CHF 32'801.00, ce montant a été complété par CHF 1'461.00 de subventions paritaires. CHF 7'079.00 ont été obtenus auprès de ce même fonds pour les entreprises qui ont présenté des apprentis aux examens de fin d'apprentissage.

Solution de branche MSST

Durant l'année, nous avons pu organiser dans le canton des cours de base et des cours Edex (échange d'expériences), dans les solutions de branche de la plâtrerie-peinture et Setrabois.

D'autre part et comme les années précédentes, Fabien Vuillème a été sollicité pour des cours Setrabois dans les cantons du Valais et de Fribourg, ces mandats sont rémunérés. Par ailleurs, il a participé régulièrement aux réunions du comité de soutien des deux solutions de branche et aux groupes de travail chargés de la mise à jour des classeurs des solutions de branche.

Action en faveur de la sécurité

La distribution de sets d'EPI aux apprentis de première année s'est poursuivie en 2018, en collaboration avec le CPMB. Comme l'année précédente les entreprises, dont les apprentis suivent les cours professionnels dans un autre centre, ont eu la possibilité de passer commande auprès de Forma2.

Une première formation sur les secours a été proposée en 2018. Nous proposons, en 2019, un cours d'une demi-journée intitulé « accident de chantier », il traite des premiers secours sous l'angle spécifique de nos professions.



Objectifs 2018 et bilan

Formation

130 personnes participent aux cours organisés par Forma2 durant l'année 2018, hors conférences.

Nous avons comptabilisé en 2018 235 inscriptions à nos cours. 164 inscriptions sont à comptabiliser dans le domaine du second œuvre dont 24 aux deux conférences et 71 concernent les techniques du bâtiment. Il peut être remarqué que nous avons été sollicités à deux reprises pour des formations en entreprises, ce qui représente 48 participants pour les deux secteurs conventionnels.

L'objectif a été atteint.

Programme de formation 2019

Élaboration d'un programme de formation pour 2019.

Des discussions ont été menées au sein de la commission technique et avec les différents partenaires, ainsi un programme de formation a pu être finalisé dans les derniers jours de 2018 ce qui a permis sa distribution début janvier 2019. Des cours sont proposés dans les secteurs du second œuvre et des techniques du bâtiment.

L'objectif a été atteint.

Renouvellement du programme de formation

Le renforcement du programme de formation est poursuivi pour pouvoir proposer dès 2019 de nouvelles formations.

Pour maintenir de bons niveaux de fréquentation de nos cours, la commission technique et les organisations ont pris plusieurs options pour faire évoluer notre offre de formation. Les premiers effets sont visibles en 2019, d'autres apparaîtront en 2020.

L'objectif a été atteint.

Relations avec la commission paritaire des techniques du bâtiment

Poursuite et renforcement de la collaboration avec la commission paritaire des techniques du bâtiment.

Les 6 cours que nous avons organisés pour la technique ont globalement été couronnés de succès. Pour 2019 nous avons planifié l'organisation de 4 cours. Un rendez-vous a été fixé au mois de septembre 2019 pour déterminer les objectifs pour les cours qui seront proposés en 2020.

L'objectif a été atteint.

Autres commissions paritaires

Un contact sera établi avec la commission paritaire de l'artisanat du métal du canton de Neuchâtel pour présenter Forma2.

Des contacts préliminaires ont été pris avec cette commission paritaire. Les entreprises et les travailleurs sont conviés à suivre notre conférence sur le verre et la sécurité qui se déroulera en 2019.

L'objectif a été atteint.

Sécurité au travail

En Suisse, les échelles
causent environ
6000 accidents
professionnels par an

Les règles de base pour monter
sur une échelle:

1. Orienter le regard et le corps toujours vers l'échelle.
2. Pour monter et descendre, se tenir aux échelons des deux mains.
3. Porter de bonnes chaussures avec des semelles antidérapantes.
4. Transporter uniquement des outils ou du matériel légers en utilisant des accessoires appropriés.



Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:
Solution de branche reconnue de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail
PREPP - Tél. 027 322 52 40 - Fax 027 322 24 84 - www.prepp.ch - info@prepp.ch
Genève: FAS SA - GFG 058 715 32 11 - www.gfg.ch - gfg@ftr-ge.ch

Campagne de sécurité

Une nouvelle campagne de sécurité est organisée.

Une formation sur les premiers secours a été proposée en 2018. En 2019 nous proposons un cours intitulé « accident de chantier ».

Un projet de distribution de pharmacies portatives est encore en débat, la difficulté étant qu'une telle distribution ait un véritable impact sur le terrain.

L'objectif a été atteint.

Subventions pour la formation

Les documents relatifs à l'octroi de subventions pour la formation sont mis à jour, pour s'adapter aux nouvelles dispositions fédérales en matière de formation supérieure (diplômes, brevets, maîtrises...).

Les dispositions sont prises pour que les subventions continuent d'être payées périodiquement.

Un récapitulatif des prix des formations post CFC a été remis au bureau de la commission paritaire. La pratique et les formulaires pourront rapidement être adaptés dès que la commission paritaire aura statué sur les montants qu'elle entend accorder.

Les procédures ont été adaptées selon la nouvelle pratique cantonale en matière de subventionnement des cours interentreprises (elle est sans conséquence sur les montants des subventions et représente à terme une simplification administrative pour les entreprises et pour Forma2).

La gestion des subventions est assurée avec régularité.

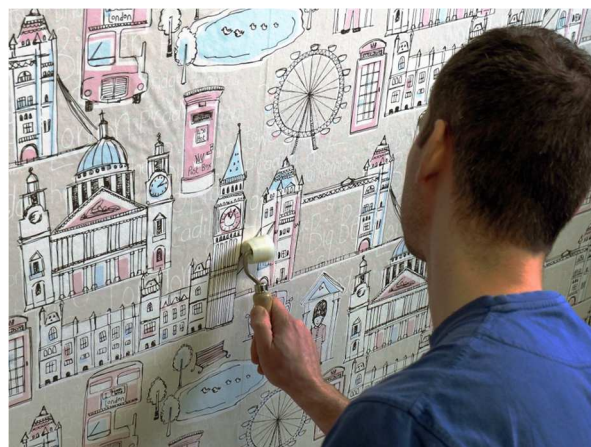
L'objectif a été atteint.

Formation continue

Fabien Vuillème fait le nécessaire pour conserver sa qualification de chargé de sécurité.

Les cours nécessaires au maintien de la certification de chargé de sécurité ont été suivis et certifiés.

L'objectif a été atteint.



Développement pour 2019

Un enjeu important pour l'avenir est d'opter pour des formations qui répondent aux besoins des entreprises et des travailleurs, et dans la mesure du possible d'anticiper les besoins. Des échanges avec les organisations professionnelles, les entreprises et les travailleurs sont essentiels.

En matière de santé et sécurité au travail, nous avons montré que nous sommes capables d'entreprendre des démarches innovantes avec notre campagne de distribution d'EPI et avec celle en faveur de l'organisation des premiers secours dans l'entreprise. La campagne en faveur des EPI se poursuit avec la distribution de sets aux apprentis qui débutent dans nos professions, quant à la campagne pour l'organisation des premiers secours, elle est en phase de développement et devra s'étendre sur plusieurs années.

Des collaborations avec les organes de formation des commissions paritaires neuchâteloises des métiers qui nous sont proches se sont développées ces dernières années. Dans la mesure du possible ce développement se poursuivra pour étoffer l'offre de formation.

Conclusion

Nous pouvons constater que les activités de Forma2 répondent à un besoin des professions du second œuvre. Tout cela est rendu possible par une collaboration active avec les associations professionnelles ANM et ANEPP et le syndicat Unia.

10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité



suva

suva
Division du Travail
Case postale
1015 Ecublens
1000 Yverdon
Téléphone
021 765 11 11
www.suva.ch
201507



Statistique des participants par cours et par secteur

18.01 Conférence sur le traitement et la conservation du bois	11
Charpenterie	3
Menuiserie Ébénisterie	3
Plâtrerie Peinture	5
18.02 Conférence physique du bâtiment et pose de fenêtres	13
Charpenterie	4
Menuiserie Ébénisterie	6
Plâtrerie Peinture	3
18.11 Pose de papier peint et revêtements muraux	5
Plâtrerie Peinture	5
18.12 Perfectionnement plâtre	2
Plâtrerie Peinture	2
18.21 Manipulation de la tronçonneuse, débutants et apprentis	4
Menuiserie Ébénisterie	4
18.22 Manipulation de la tronçonneuse, mise à niveau	3
Menuiserie Ébénisterie	3
18.31 Pointline dessin assisté par ordinateur	3
Menuiserie Ébénisterie	3
18.32 Sema dessin assisté par ordinateur pour charpente	1
Charpenterie	1
18.33 Autocad dessin assisté par ordinateur	7
Menuiserie Ébénisterie	7
18.36 CNC machine à commande numérique	2
Menuiserie Ébénisterie	2
18.41 Pompes de chauffage de marque Biral	5
Technique du bâtiment	5
18.42 Pompes de chauffage de marque Grundfos	11
Technique du bâtiment	11
18.43 Pompes de chauffage de marque Wilo	9
Technique du bâtiment	9
18.44 Mise en service et maintenance des installations solaires	16
Technique du bâtiment	16
18.45 Soudure sous protection gazeuse TIG	4
Technique du bâtiment	4
18.46 Vases d'expansion	11
Technique du bâtiment	11

18.61 Chariot à contrepoids et chariots à mas rétractable, débutant	1
Marbrerie	1
18.62 Chariot à contrepoids et chariots à mas rétractable, mise à niveau	10
Charpenterie	1
Techniverrie	1
Menuiserie Ébénisterie	6
Marbrerie	2
18.63 Chariot à chargement latéral	6
Charpenterie	4
Menuiserie Ébénisterie	2
18.64 Chargeur télescopique	8
Charpenterie	2
Menuiserie Ébénisterie	6
18.68 Plateforme élévatrice	6
Menuiserie Ébénisterie	3
Plâtrerie Peinture	3
18.71 Travail en hauteur module de base (assurage par cordes)	4
18.75 Premiers secours	9
Charpenterie	7
Menuiserie Ébénisterie	1
Autres professions	1
18.91 Perco pour plâtrerie-peinture	9
Plâtrerie Peinture	9
18.92 Edex pour perco plâtrerie-peinture	14
Plâtrerie Peinture	14
18.93 Perco Setraboïs	2
Menuiserie Ébénisterie	2
18.94 Edex pour perco Setraboïs	11
Charpenterie	3
Menuiserie Ébénisterie	8
18.99 Sécurité au travail	48
Plâtrerie Peinture	33
Technique du bâtiment	15
Total général	235

Statistique par statut dans les entreprises (uniquement pour le second œuvre)

apprenti	3
contremaître - chef	24
employé	83
employeur - directeur	54
Total général	164

Statistique des subventions accordées pour la formation continue

Brevet	7	CHF	18 449.50
Menuisier	5	CHF	13 910.00
Peintre	2	CHF	4 539.50
Chef de chantier	2	CHF	4 510.00
Peintre	2	CHF	4 510.00
Chef d'équipe	2	CHF	1 800.00
Charpentier	2	CHF	1 800.00
Spécialiste de fabrication	1	CHF	2 870.00
Menuisier	1	CHF	2 870.00
Cariste	1	CHF	200.00
Menuisier	1	CHF	200.00
Pont-Roulant	1	CHF	920.00
Marbrerie	1	CHF	920.00
Total général	14	CHF	28 749.50

Statistique des subventions pour apprentis-es suivant les cours professionnels hors du canton

CFC	20	CHF	23 460.00
Charpentier	15	CHF	17 560.00
Pose de sols	3	CHF	3 540.00
Vitrier	2	CHF	2 360.00
AFP	1	CHF	925.00
Charpentier	1	CHF	925.00
Total général	21	CHF	24 385.00

Liste des formations proposées en 2019

- 19.01 Conférence sur la protection incendie
- 19.02 Conférence sur le verre et la sécurité
- 19.03 Conférence sur l'organisation des premiers secours dans les entreprises
- 19.11 Perfectionnement plâtre
- 19.21 Manipulation de la tronçonneuse
- 19.22 Affutage et entretien des tronçonneuses
- 19.31 Pointline dessin assisté par ordinateur
- 19.33 Autocad dessin assisté par ordinateur
- 19.36 CNC machine à commande numérique
- 19.41 Vases d'expansion
- 19.42 Technique de montage chassis DUOFIX et GIS
- 19.43 Revêtements métalliques
- 19.44 TB Plateforme élévatrice
- 19.61 Chariot à contrepoids et chariots à mas rétractable débutant
- 19.62 Chariot à contrepoids et chariots à mas rétractable mise à niveau
- 19.63 Chariot à chargement latéral
- 19.64 Chargeur télescopique
- 19.65 Cariste divers
- 19.68 Plateforme élévatrice
- 19.71 Travail en hauteur module de base (assurage par cordes)
- 19.75 Accident de chantier
- 19.91 Perco pour plâtrerie-peinture
- 19.92 Edex pour perco plâtrerie-peinture
- 19.93 Perco Setrabois
- 19.94 Edex pour perco Setrabois
- 19.99 Sécurité au travail

